



Bulletin d'adhésion

Syndicat UNSA des agent.e.s de la Région Nouvelle-Aquitaine

Année 2023

INFORMATIONS DE CONTACT

Nom

Prénom

En cas de changement :

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone (mobile de préférence)

Adresse mail

SITUATION PROFESSIONNELLE

Lieu de travail

Lycée, préciser quel établissement : _____

Siège, préciser le site et la direction : _____

Autre, préciser : _____

Fonction / Métier : _____

Position administrative

En activité

Retraité.e

Stagiaire

En arrêt

Titulaire

Statut

CDD

CDI

ACCORD ET COTISATION

En payant ma cotisation, j'accepte le traitement de mes données expliquées au verso

Montant de la cotisation :

_____¹

Moyen de paiement

Chèque(s)

Virement

Prélèvement

Date : ___/___/___

Signature

¹ voir barème au dos du bulletin

Protection des données personnelles

Les informations inscrites sur ce bulletin servent à :

- Communiquer avec l'adhérent.e tout au long de l'année de son adhésion et jusqu'au 1^{er} juillet de l'année suivante pour permettre le renouvellement de l'adhésion
- Solliciter éventuellement l'adhérent.e pour des groupes de travail thématiques ou pour obtenir des informations sur les conditions de travail dans un métier, un type de poste, un service...
- Etablir le reçu fiscal correspondant à la cotisation.

Les informations sont reçues par la secrétaire générale, scannées et intégrées à un tableau. Celui-ci est à la disposition de la secrétaire générale et du secrétaire adjoint. Il peut être communiqué au trésorier et à son adjoint en cas de nécessité. Il peut être partiellement communiqué à chaque responsable territorial, pour les adhérent.e.s relevant de son territoire.

Adhésion, mode d'emploi !

1. Je remplis mon bulletin d'adhésion
2. Je trouve ci-dessous le montant de ma cotisation correspondant à mon salaire mensuel « net fiscal » (en bas à gauche du bulletin de paie). *Si j'ai un problème financier (séparation, accident de la vie, longue maladie, etc) qui m'empêche de payer le montant habituel, je n'hésite pas à en parler au trésorier, au secrétaire adjoint ou à la secrétaire générale.*
3. Je choisis mon moyen de paiement : chèque(s), virement ou prélèvement.
 - Chèque : je rédige 1 à 4 chèques à l'ordre de l'UNSA des agent.e.s de la Région Nouvelle-Aquitaine, je ne les agrafe pas ;
 - Virement ou prélèvement : je demande la marche à suivre au trésorier : Yannick Mossion / 06 11 41 11 31 / yannick.mossion@sfr.fr
4. J'envoie mon bulletin et mes chèques ou mon justificatif de virement ou prélèvement à
Syndicat UNSA – Hôtel de Région – 14 rue François de Sourdis – 33077 Bordeaux Cedex

Informations pratiques :

- Les chèques sont encaissés une fois par mois, au moment où nous recevons les salaires.
- Il existe un temps de traitement des adhésions et des chèques, un chèque envoyé le 10 du mois ne sera pas forcément encaissé le mois suivant ;
- Tous les chèques doivent être encaissés dans l'année civile, soyez vigilant.e.s au nombre de mois restants dans l'année si vous voulez payer en plusieurs fois.
- Les cotisations syndicales donnent lieu à un crédit d'impôts équivalent à 66% de leur montant²

Salaire mensuel « net fiscal »	Cotisation annuelle	
Jusqu'à 800 €	30€	Retraité.e.s : 24 € Couples : - 20% sur chaque cotisation
de 801 à 1 100€	40€	
de 1 101 à 1 500€	60€	
de 1 501 à 1 900€	80€	
de 1 901 à 2 300€	100€	
de 2 301 à 2 700€	120€	
de 2 701 à 3 000 €	140€	
à partir de 3 001€ : 5 % du salaire mensuel		

² Pour les personnes qui optent pour la déduction des frais réels, pensez à l'inclure dans le calcul des frais.